

PAR COURRIEL

Québec, le 22 septembre 2021

[REDACTED]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : 123837

[REDACTED],

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 3 septembre 2021, visant à obtenir « (autre celle décernée à Griffintown Hôtel), une copie de toute attestation ou demande de classification (provisoire ou permanente) relative à une ou plusieurs adresses relatives à une ou plusieurs adresses suivantes, le cas échéant :

- 201-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 202-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 203-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 204-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 205-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 206-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 207-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 208-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 209-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 301-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 302-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 303-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 304-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 305-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 306-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 307-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 308-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 309-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;

- 1502-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1503-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1504-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1505-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1506-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1507-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7;
- 1508-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7; et
- 1509-1222, rue des Bassins, Montréal, Québec H3C 0X7. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient deux documents présentant des renseignements relatifs à cette adresse. Vous trouverez ces derniers en pièces jointes de la présente lettre.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer qu'un exploitant d'établissement d'hébergement touristique n'a pas à fournir une liste des unités qu'il exploite pour obtenir une attestation de classification. Ainsi, le ministère du Tourisme ne détient pas de document contenant le détail associé à chacune des unités mentionnées à votre demande.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,



Geneviève Morneau

GM/fd

p.j. Avis de recours
Attestation provisoire
Demande d'attestation de classification

Article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

GRIFFINTOWN HÔTEL

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Établissements hôteliers

DATE D'EXPIRATION: 28 mai 2021



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 



Date de création du formulaire

01 septembre 2021 06h43

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

GRIFFINTOWN HÔTEL

1.2 Adresse

1222 Rue des Bassins

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

Montréal

1.3.1 Arrondissement

Le Sud-Ouest

1.4 Code postal

H3C 0P9

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

1-514-393-3332

1.6 Téléphone secondaire

514-239-4172

1.7 Téléphone sans frais

1-855-577-0222

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

reservation@griffintownhotel.com

1.10 Site Internet

www.griffintownhotel.com/

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Établissement hôtelier

Chambre(s)

0

Suite(s)

126

Appartement(s)

126

Lits(s) en dortoir

0

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divisé?

Oui

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne morale (une entreprise)

3.2a Nom de la personne morale

9409-4455 Québec inc

3.2b NEQ (Doit contenir 10 chiffres débutant par 11, 22, 33 ou 88)

1175060426

Adresse complète

[REDACTED] art. 54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED] art. 54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED] art. 54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED] art. 54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Oui

3.14 COORDONNÉES DU MANDATAIRE

3.15 L'entité mandataire est une

Personne physique

3.15a Nom de la personne mandataire

Yannick Beaupertuis

Adresse complète

[REDACTED] art. 54

3.21 Téléphone principal

[REDACTED] art. 54

3.22 Téléphone secondaire

3.23 Télécopieur

3.24 Courriel du mandataire

art. 54

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Yannick Beaupertuis

3.26 Courriel du représentant

art. 54

3.27 Téléphone du représentant

art. 54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse du mandataire

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

01-05-2020

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Exploitant déjà un établissement à la CITQ

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Beaupertuis Yannick

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

art. 54

Numéro de référence

REF-60487